

APIC

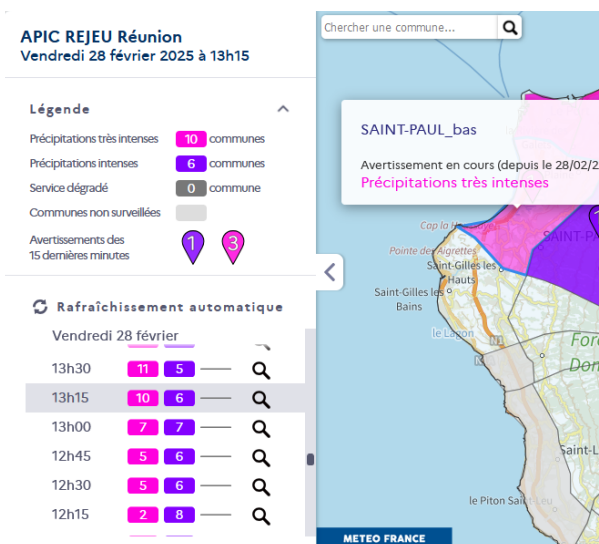
Avertissement de pluies intenses
à l'échelle des communes

Le service **d'avertissement** en appui
à la **gestion locale de crise** par les
préfectures, mairies, intercommunalités
et gestionnaires de réseaux

Les pluies intenses peuvent provoquer des inondations par ruissellement ou des crues rapides de petits cours d'eau, avec des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens.

Météo-France a créé un outil d'avertissement spécifique pour répondre aux besoins des autorités locales responsables de la gestion de crise : **APIC (Avertissement de pluies intenses à l'échelle des communes)**.

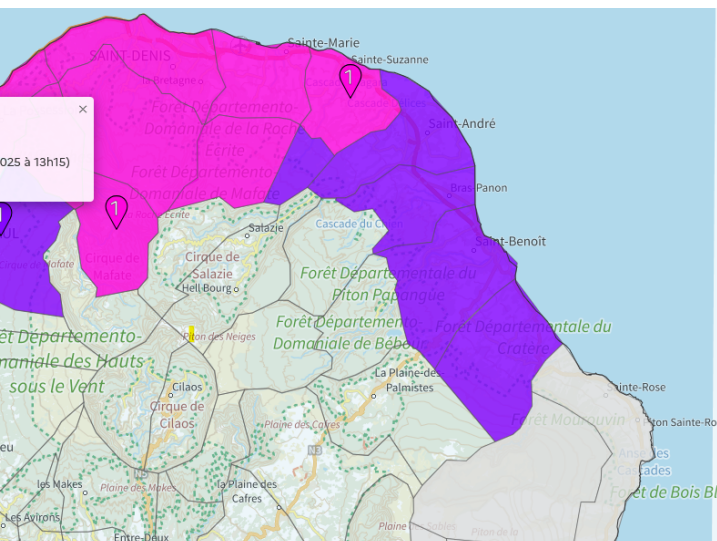
Ce service d'aide à la décision vous avertit (par SMS, courriel et message vocal) lorsque les **précipitations en cours** dans au moins une des zones de votre abonnement revêtent un **caractère exceptionnel**.



Les précipitations intenses, souvent dévastatrices, figurent parmi les phénomènes météorologiques les plus difficiles à prévoir. Les violentes cellules orageuses à l'origine de ces pluies concernent le plus souvent des zones limitées (quelques dizaines de km) sur une courte durée (quelques dizaines de minutes à quelques heures).

APIC permet de suivre en temps réel les précipitations intenses en cours et d'être informé de leur caractère exceptionnel. Ces avertissements complètent la Vigilance météorologique qui fournit une estimation des dangers météorologiques pour les 24h à venir.

APIC constitue un outil d'aide à la décision pour la gestion de crise au niveau local (plans Orsec, plans communaux de sauvegarde par exemple).



**Exemples de cartographie APIC
à la Réunion pendant le cyclone
Garance en février 2025.**

Des avertissements sur toutes les communes

Les données utilisées par les APIC sont principalement issues du réseau de radars météorologiques de Météo-France, complété par les données issues d'un réseau partagé de pluviomètres. Cet enrichissement a permis d'étendre la couverture des APIC à l'ensemble des communes de La Réunion, de Martinique et de Guadeloupe (excepté les deux communes des Saintes). En Nouvelle-Calédonie, le service est disponible sur la moitié sud de Grande terre et sur les îles Loyauté.

Un suivi en temps réel

En cas d'épisode pluvieux abondant dans au moins une des zones de votre

abonnement, vous recevez un message (par SMS, courriel et message vocal) précisant le niveau des précipitations.

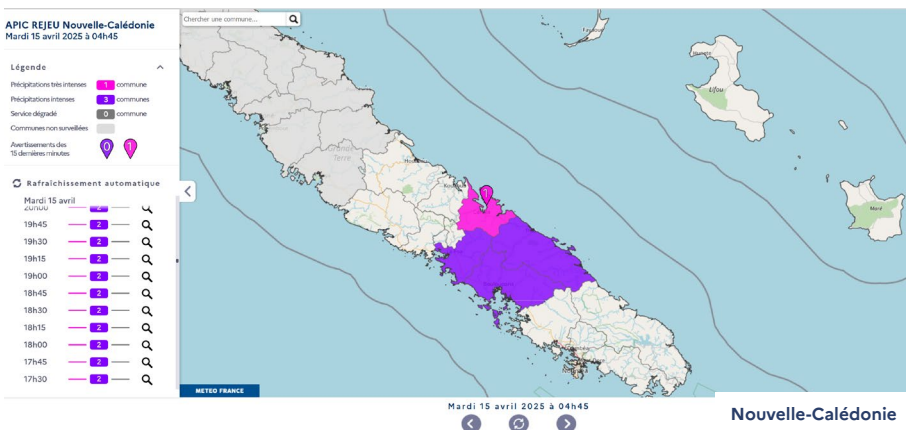
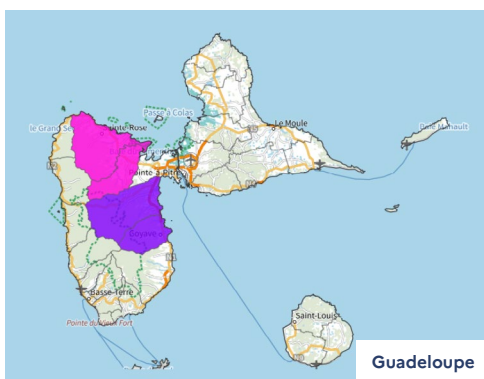
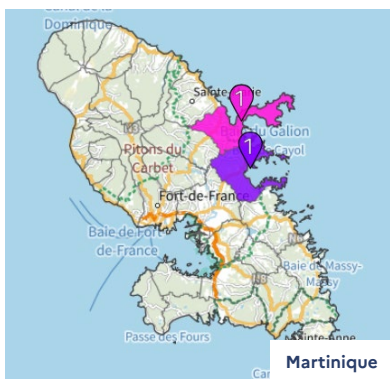
La qualification « intense » ou « très intense » est destinée à vous informer de la durée de retour des épisodes pluvieux, à savoir de la fréquence des événements d'intensité équivalente. Un nouvel avertissement vous est envoyé si le phénomène pluvieux s'aggrave (passage d'« intense » à « très intense »).

Les informations sont actualisées toutes les quinze minutes.

APIC est complémentaire de la Vigilance météorologique de Météo-France qui informe les pouvoirs publics et les citoyens des risques météorologiques dans les prochaines heures.

Fonctionnement d'APIC

- ▶ Les précipitations sont suivies et leur intensité évaluée en continu grâce au réseau de radars météorologiques et de pluviomètres de Météo-France et des réseaux partenaires.
- ▶ Ces données permettent d'évaluer la quantité d'eau arrivant au sol toutes les quinze minutes, avec une résolution d'1 km. Les cumuls de précipitations observées sur des périodes allant de 1 à 24 heures sont comparés à des références climatologiques locales.
- ▶ Lorsque les seuils correspondant à des durées de retour de 10 ans (intense) et 50 ans (très intense) sont dépassés sur une zone, une commune ou un département, les abonnés sont avertis.
- ▶ L'information sur une commune peut être ponctuellement indisponible (panne ou maintenance). Cette commune sera alors automatiquement signalée sur la carte en cas de pluies prévues dans les 12 prochaines heures.



Modalités d'inscription

- ▶ L'abonnement au dispositif APIC est un **service gratuit** réservé aux préfetures, mairies, intercommunalités et opérateurs de réseaux sensibles aux fortes précipitations.
- ▶ Le site **apic-pro.meteofrance.fr** permet de créer un compte, de gérer ses abonnements et de visualiser les avertissements en cours ou récents (dernières 72 heures).
- ▶ Les messages d'avertissement APIC sont diffusés automatiquement et simultanément aux abonnés par SMS, courriel et message vocal selon la configuration choisie.
- ▶ Le grand public peut visualiser directement les APIC à partir du site de Vigilance météorologique (onglet « Pluies intenses »), mais ne peut pas s'abonner aux avertissements.

APIC pour les acteurs institutionnels

... apic-pro.meteofrance.fr

Consulter APIC

... apic.meteofrance.fr



APIC-PRO

Comment s'abonner ?

- 1 Sur la page apic-pro.meteofrance.fr, cliquez sur « Créer un compte » et remplissez le formulaire d'inscription. Pour les préfetures, le compte est activé après validation par Météo-France. Pour les mairies, intercommunalités et opérateurs de réseaux, le compte est activé après validation par la préfecture référente.
- 2 Une fois notifié par mail de votre inscription par votre préfecture, connectez-vous avec vos identifiants et mot de passe.
- 3 Depuis le menu « Mon carnet d'adresse », renseignez les coordonnées des destinataires des avertissements.
- 4 Depuis le menu « Mes abonnements », configurez jusqu'à 5 abonnements en choisissant une zone de surveillance et le type d'avertissement par destinataire.



Vous pouvez recevoir des avertissements localisés dans des zones voisines exposées à des pluies intenses pouvant avoir des conséquences sur votre territoire.



Si votre commune est située dans une vallée ou sur une zone littorale, vous pouvez sélectionner les communes en amont pour être informé des pluies intenses qui pourraient avoir des conséquences sur votre territoire.

Besoin d'aide ou d'un renseignement ?

Contactez votre correspondant territorial APIC



meteofrance.com

À vos côtés,
dans un climat
qui change.



Météo-France est certifié ISO 9001 par Afnor
Certification Siège social : Météo-France,
73 avenue de Paris, 94165 Saint-Mandé

Réalisation : Direction de la communication

Crédits photo : Getty Images
Imprimé sur papier 100% recyclé
Édition septembre 2025